

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES – AVRIL 2022



Secteurs d'activité : l'assistant(e) de vie aux familles peut travailler au sein d'associations d'aide à domicile, mais également au sein d'entreprises de services à domicile. L'assistant(e) de vie peut également intégrer une MARPA, une résidence seniors ou un foyer-logement.

Poursuite d'études possible : DE Aide-Soignant / DE Accompagnant Éducatif et Social / certificat complémentaire de spécialité (CCS) « handicap ».

Titre professionnel du ministère du Travail, de niveau 3 (RNCP 4821).

LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) est un professionnel de l'aide à domicile. Il ou elle accompagne les personnes fragilisées ou sensibles comme les jeunes enfants, les personnes malades, handicapées ou les personnes âgées pour faciliter leur vie quotidienne.

L'assistant(e) de vie apporte une aide professionnalisée à domicile, dans le cadre de la vie privée des personnes.

Avec les adultes, il ou elle accomplit les tâches quotidiennes en associant le plus possible la personne (pour se déplacer, assurer son hygiène, s'alimenter, effectuer les démarches administratives). Il ou elle assiste la personne dans les tâches domestiques : entretien du logement et du linge, repas, achats divers (en particulier alimentaires)...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux stagiaires formés de présenter le titre professionnel Assistant de Vie aux Familles.
- Le titre pro ADVF vise à donner les outils nécessaires pour savoir :
 - Entretien le logement et le linge d'un particulier
 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
 - Relayer les parents dans l'accompagnement et la prise en charge de leurs enfants

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- Poursuite d'études : certificat complémentaire de spécialité « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile », ou évolution vers les fonctions d'accompagnant(e) éducatif et social, aide-soignant(e) ou vers les métiers de la petite enfance.
- Passerelles : des passerelles ont été établies entre le TP ADVF et des certifications des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, de la Cohésion sociale et de la Santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur.

Saint-So'Formation

10, place de la halle 01150 Saint Sorlin en Bugey

04.74.35.98.27 contact@saintsoformation.org

ACCÈS À LA FORMATION/PRÉ-REQUIS

- Tout public âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation.
- Aucun diplôme n'est requis pour accéder à cette formation.
- Pour les personnes sollicitant un financement de Pôle Emploi, l'admission est conditionnée par la participation à une information collective suivie de tests de positionnement permettant d'ajuster la proposition de parcours de formation aux besoins du candidat.
- Entrée soumise à la validation du projet après entretien avec la responsable du dispositif.
- Personnes à mobilité réduite : pas d'accès.
- Autres types de handicap : se renseigner.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique proposée alterne différentes méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés individuels ou en groupe, travaux pratiques, ateliers de simulation ou jeux de rôle et recherches personnelles.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 6 mois, d'avril à septembre 2022. Information collective et sélection des candidats à compter du mois de mars 2022.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation compte au total :

- 511 heures de formation théorique : 490 heures d'enseignements théoriques et 21 heures de techniques de recherche d'emploi ;
- 140 heures de formation pratique sous la forme de 3 stages.

Les modules sont répartis comme suit, le reste des heures étant consacré à des heures d'intégration, de certification et de bilan.

Module 1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier : 105 heures

- La relation professionnelle - la prévention des risques domestiques et la sécurité au domicile d'un particulier - l'entretien du logement : gestes et techniques - l'entretien du linge : gestes et techniques.

Module 2. Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien : 210 heures

- La relation professionnelle avec la personne et son entourage - la prévention des risques - les situations d'urgence - la mise en place d'un relais - les techniques et gestes professionnels dans l'aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation - le respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de la personne - la contribution à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne - les courses - la préparation des repas - la prise des repas.

Module 3. Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile : 105 heures

- Adopter une posture professionnelle favorisant le développement et la socialisation du jeune enfant - accompagner les apprentissages de base des enfants - mettre en œuvre les gestes professionnels et prévenir les risques.

Saint-So'Formation

10, place de la halle 01150 Saint Sorlin en Bugey

04.74.35.98.27 contact@saintsoformation.org

TABLEAU DES DISPENSES

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

(Arrêté du 17 Mars 2017)

	MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE						MINISTÈRE AGRICULTURE	
	CAP ATMFC Assistant technique en milieu familial et collectif	BEP CSS Carrières sanitaires et sociales	BEP ASSP Accompagnement soins et services à la personne	MCAD Mention Complémentaire Aide à domicile	CAP PE Petite enfance	BEPA Services aux personnes	CAPA service aux personnes et vente en espace rural	
Diplôme détenu								
Diplôme visé TP ADVF	dispen- se	dispen- se	dispen- se	dispen- se		dispen- se	dispen- se	
CCP 1 Entretien le linge et le logement d'un particulier								
CCP 2 Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien			dispen- se	dispen- se	dispen- se	dispen- se	dispen- se	
CCP 3 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile					dispen- se			

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Le TP ADVF peut s'obtenir sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF : l'évaluation est centrée sur la maîtrise des gestes professionnels
- Un dossier professionnel (DP)
- Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation (sauf pour la VAE) : mise en situation pratique et évaluation théorique écrite répertoriées dans le livret d'évaluation en cours de formation.
- Un entretien final avec le jury composé de professionnels pour vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences.

Obligation réglementaire : lors de la session d'examen, le candidat présente soit le certificat « acteur prévention secours aide et soins à domicile » (APS-ASD), soit le certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

COÛT DE LA FORMATION

- Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, possibilité de prise en charge des coûts de formation par Pôle Emploi (après étude du projet professionnel et réussite des tests d'entrée).
- Pour les autres publics, possibilité de prise en charge de la formation via votre **compte CPF**.
- Pour les autres situations, nous consulter pour obtenir un devis.

CONTACTS

Assistante de formation : madame Carole MORA 04 74 35 98 27 ou contact@saintsoformation.org

Responsable de formation : madame Fanny Kaminski

SAINT-SO'FORMATION ET LE TITRE PROFESSIONNEL ADVF

- ✓ Agréé comme centre certificateur au titre professionnel ADVF.
- ✓ Il affiche un **taux de réussite au titre de 100 %** et **le taux de satisfaction des élèves** qui y ont suivi leur formation **est de 100 %***.
- ✓ Les valeurs pédagogiques sont centrées sur la professionnalisation de l'élève. Chacun bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses acquis et expériences pour devenir à terme un professionnel consciencieux assurant des soins de qualité.
- ✓ Les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées montrent un **taux d'insertion à 96 % à 12 mois***.

* Enquête SAINT-SO'FORMATION en fin de formation juin 2020.

Saint-So'Formation

10, place de la halle 01150 Saint Sorlin en Bugey

04.74.35.98.27 contact@saintsoformation.org

